

citoyens les Canadiens avaient le droit de connaître. Et maintenant les honorables députés affirment de nouveau ce fait-là. L'honorable député de Renfrew-Sud fait signe que oui. Apparemment, il est d'accord avec moi. En ce cas, pourquoi ne demande-t-il pas au ministre du Commerce de faire exactement ce que le premier ministre nous a demandé de faire, c'est-à-dire révéler ces faits.

**M. Baskin:** Vous ne les avez pas révélés, vous autres.

**M. Benidickson:** Ils sont maintenant devenus des phoques savants.

**L'hon. M. Martin:** Si le ministre du Commerce ne dépose pas le rapport économique de 1958, ce sera une justification de l'attitude adoptée par le gouvernement précédent. Cela indique à quel point l'honorable député et les honorables messieurs qui siègent en face peuvent aller pendant une campagne électorale pour exhorter la population à accepter certaines attitudes que trois mois plus tard, ils désapprouvent.

**M. Benidickson:** Honte!

**L'hon. M. Martin:** Telle est la situation. A Saint-Jean (N.-B.) le premier ministre a dit qu'en ce qui concerne le gouvernement dont il est le chef, la population du Canada sera toujours mise au courant de toute mesure qu'il estime prudent d'adopter, et que ce genre de renseignement est du type de ceux que le gouvernement précédent aurait dû fournir à la population.

**M. Benidickson:** Comme il a changé!

**M. Montgomery:** Tenez-vous-en donc à la vérité!

**L'hon. M. Martin:** Que je m'en tienne à la vérité? Qu'on dise donc plutôt la vérité au sujet de ce document! Qu'on nous dise si le chômage va continuer! Qu'on nous fasse connaître les prédictions des conseillers du gouvernement! Les honorables députés d'en face qui, à la veille des dernières élections générales, n'ont pas manqué d'attaquer mon chef, vont s'apercevoir qu'aux yeux du public, cette attaque était injustifiée. Ils verront qu'à la suite de la réponse hésitante et boiteuse que le ministre actuel du Commerce a faite à ce Comité, cette attaque était inéquitable et immotivée.

**M. Montgomery:** Monsieur le président... (Exclamations) Monsieur le président...

**M. Benidickson:** Vous vous répétez!

**M. Montgomery:** Monsieur le président, un mot! J'ai été un de ceux qui ont participé à la dernière élection, et il se trouve aussi que je suis l'un de ceux qui ont été élus.

**M. Gour:** C'est dommage.

[L'hon. M. Martin.]

**M. Montgomery:** Monsieur le président, l'honorable député qui vient de reprendre son siège a mal compris la thèse qu'ont fait valoir certains d'entre nous au moins, pendant la dernière campagne électorale. Ce que je voudrais qu'il soit clairement entendu c'est que nous ne condamnons pas le fait que le rapport n'ait pas été révélé, mais qu'ayant pris communication de ce document le Cabinet n'y ait pas conformé sa conduite... Ici, évidemment, j'exprime un point de vue personnel...

**M. Habel:** Cela vaut mieux.

**M. Montgomery:** J'ignore ce qu'ont pu dire ailleurs d'autres députés. Je ne veux pas être accusé par l'honorable député d'Essex-Est d'être de ceux qui, au cours de la dernière campagne, ont condamné l'ancien gouvernement du fait qu'il n'ait pas révélé le rapport car, à mon avis,—et cela a toujours été mon point de vue,—ce rapport s'adressait au Cabinet.

**M. Benidickson:** Vous ne l'en avez pas moins appelé "rapport dissimulé".

**M. Montgomery:** Ce que nous condamnons c'est que le fait que l'ancienne administration n'ait pas agi en se fondant sur les faits et sur les renseignements consignés dans le rapport et qu'elle n'ait pas fait preuve de jugement sûr lorsqu'elle a enfin agi en ce sens. J'ai l'impression que l'honorable député essaye de dénaturer notre thèse. J'ignore si c'est volontaire de sa part ou pas. Il aurait pu affirmer cela à propos de ce qui s'est dit, paraît-il, dans d'autres localités, mais pas à propos de ce que j'ai dit, moi, dans mon secteur.

**L'hon. M. Pearson:** Monsieur le président, il n'y a pas lieu, je crois, de prêter grande attention à l'argument assez tenu qu'on vient d'avancer, parce que le premier ministre y a répliqué lui-même dans la déclaration qu'il a prononcée à la Chambre et dont on a donné en partie lecture aux députés. Il y a aussi répliqué en répétant dans tout le pays qu'il s'agissait là d'un rapport secret...

**Une voix:** Il l'était en effet.

**L'hon. M. Pearson:** En le qualifiant ainsi, il critiquait le gouvernement du jour pour ne pas l'avoir publié; sinon pourquoi l'appeler un rapport secret? L'argument soulevé par le député de Victoria-Carleton est donc oiseux et le premier ministre l'a réfuté par les mots qu'il a employés.

Le rapport de 1958 est déjà imprimé. Je suppose qu'il traite de la situation économique actuelle. Il traite aussi probablement de certaines questions très importantes, comme les tendances de l'emploi et du chômage, le